

Luçon, le 06 novembre 2023



Le Proviseur du Lycée Atlantique

aux

Parents d'élèves

Lycée Atlantique
5, rue Jean Jaurès
B.P. 239
85402 LUÇON CEDEX

S. JEAN

Tél : 02.51.29.11.44

ce.0850016f@ac-nantes.fr

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle, technologique ou à des situations d'urgences particulières (intrusion de personnes étrangères...) susceptibles de causer des dommages aux personnes et/ou aux biens.

Pour s'y préparer, la réglementation nous demande de mettre en place un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et de réaliser des exercices de confinement.

Le lundi 13 novembre 2023 à 15h40, nous réaliserons un premier exercice ayant pour thème une « intrusion malveillante » pour une durée d'environ 20 minutes. L'exercice sera présenté par les enseignants aux élèves et étudiants avant sa réalisation.

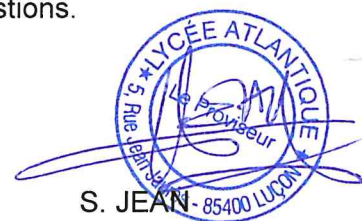
Pour informations voici quelques bons réflexes en cas de situation d'urgence :

1. N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques car un plan de mise en sûreté a été prévu dans l'établissement
2. L'établissement s'efforce de communiquer avec vous par SMS et via le site internet du lycée au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible. Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités.
3. Pour les élèves venant au lycée : mettez-vous en sûreté ; rejoignez sans délai un bâtiment.
4. Respectez les consignes des autorités.

Aussi durant ces exercices, aucun élève pré-bac ou post-bac ne pourra entrer ou sortir du lycée avant la fin de l'exercice.

Merci de tenir compte de ces consignes.

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions.



Diffusion : Pronote + Site E-lyco